



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transports sanitaires

Question écrite n° 55112

Texte de la question

M. Rodolphe Thomas attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les inquiétudes de la profession des artisans taxis du Calvados. En effet, les 180 artisans taxis de ce département qui ont pour activité principale le transport de malades assis s'alarment de la volonté gouvernementale affichée d'ouvrir ce type de transport à des opérateurs ne présentant ni les qualifications ni le professionnalisme des véhicules sanitaires légers (VSL) ou des taxis. Aussi, il souhaiterait savoir quelles sont ses intentions en la matière sur le moyen et long terme.

Données clés

Auteur : [M. Rodolphe Thomas](#)

Circonscription : Calvados (2^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55112

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2005, page 208